



Affichage :
du 03.05.2023
au 03.07.2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 et du décret
n° 2021-1311 en date du 07 octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 MAI 2023 À 19H00

L'an deux mille vingt-trois, le deux mai, le Conseil Municipal s'est réuni à dix-neuf heures en Mairie à Saint Germain du Puy, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOIN, Maire.

Date de convocation : 25 avril 2023.

Date d'affichage de la convocation : 25 avril 2023.

Présents : AILLOT Sonia. BAUDOIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. CATON Samuel. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LELCERC Stéphanie. MEGHERBI Djamel. MERCIER Martine (vote à partir de la délibération n° DEL.2023.05.50). MIGNON Brigitte. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absents ayant donné un pouvoir : BROUSSE Franck à GIRARD LEBRUN Sandra. CLOSTRE Jacques à MIGNON Brigitte. FOSSET Jean-François à LE PAVOUX Éric. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à BAUDOIN Marie-Christine. LEGER Pauline à FLEURIER-LEFORT Gaëlle. LEUILLER Patricia à DUPLAIX Nathalie. MANIVERT Sonia à DESROCHES Gilles. MERCIER Martine à LECLERC Stéphanie (jusqu'à la délibération n° DEL.2023.05.49). MONDON Josiane à AILLOT Sonia.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Secrétaire de séance : LE PAVOUX Éric.

N° de l'acte	Objet	Décision
DEL.2023-05-48	Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023	APPROUVÉ
	Compte-rendu des délégations	PREND ACTE
DEL.2023-05-49	Taux d'imposition 2023	APPROUVÉ
DEL.2023-05-50	Avenant à la convention d'objectifs et de financement relatif à la prestation de service ALSH Périscolaire avec la CAF	APPROUVÉ
DEL.2023-05-51	Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service Relais Petite Enfance avec la MSA pour la période 2021/2025	APPROUVÉ

Le secrétaire,

Éric LE PAVOUX



La Maire de Saint-Germain du Puy,

Marie-Christine BAUDOIN



Délibérations transmises au représentant de l'État le 03 mai 2023 et publiées par voie électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr> le 03 mai 2023.